



ÉLECTIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME **COMITÉ DIRECTEUR DU 29 AOÛT 2023**

APPEL À CANDIDATURE - POSTE VACANT À POURVOIR **MANDATURE 2020-2024**

LES COMMISSIONS SPORTIVES

Commission Motocross :

Président : Jean-Pierre FOREST

Poste à pourvoir : **1 membre – Commissaire Technique ayant le niveau OCT2.**

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Les candidats doivent être majeurs et titulaires d'une licence en cours de validité. Cette condition doit être remplie au plus tard le 30 juillet 2023.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule commission sportive.

Les candidatures doivent être adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège de la Fédération, 74 avenue Parmentier 75011 PARIS, trente (30) jours avant la date fixée pour l'élection, soit au plus tard le 30 juillet 2023, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats peuvent joindre à leur candidature une attestation certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la Ligue dont ils relèvent. En cas d'investiture, il est de la responsabilité du candidat de joindre impérativement à sa candidature cette investiture, ce au plus tard le 30 juillet 2023.

A défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Un modèle d'investiture des Ligues est téléchargeable sur le site internet de la Fédération www.ffmoto.org.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

La candidature doit être exprimée de manière non-équivoque de la part du candidat, soit en remplissant le modèle de candidature en ligne sur le site internet de la Fédération www.ffmoto.org, soit en adressant un courrier libre.

Un recommandé ne saurait contenir les candidatures de plusieurs personnes différentes.

Attention, la seule investiture de la Ligue ne saurait se substituer à l'envoi d'un courrier par le candidat, en lettre recommandée avec avis de réception.